



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2022

N° C22_09_2022_33 - Commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Clain (SAGE Clain) - Désignation d'un représentant de Mellois en Poitou

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	66	11	77	13

Pour : 76	Abstention : 1	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Le vote à main levée est approuvé à l'unanimité.

Date de convocation : 16 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt deux septembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOUCHEREAU Isabelle, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DUPIN Jacques, DURGAND François, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRANDIN Bernard, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, BOUCHETA Jamila, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SARRAZIN Nathalie, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

ARCHIMBAUD Guénaëlle (pouvoir donné à POINAS Sylviane), BARILLOT Dorick (pouvoir donné à MERCIER Sébastien), BELAUD Bernard (pouvoir donné à GABOREAU Bernard), BOURDIER Christine (pouvoir donné à AUDE Laurent), CHARPENTIER Patrick (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), CHARTIER Bernard (pouvoir donné à GUERY Patrice), DOLBEAU Alain (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), LECULLIER Lysiane (pouvoir donné à TROCHON Patrick), LONGEAU Daniel (pouvoir donné à DUPIN Jacques), SUIRE Catherine (pouvoir donné à OUVRARD Pierre), VALERY Nicolas (pouvoir donné à ROUXEL Patricia)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BERTON Jacques, DALLAUD Hélène, FERRÉ Nicolas, HAYE Jean-Marie, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, PICARD Christian, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, VINCENT Bernard

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas RAGOT

Commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Clain (SAGE Clain) - Désignation d'un représentant de Mellois en Poitou

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Clain (SAGE Clain) est une instance de concertation et de décision qui rassemble l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin-versant du Clain.

Elle est composée de 3 collèges :

- les collectivités locales et leurs groupements,
- les usagers,
- les représentants de l'État.

Lors de sa séance du 18 mai 2022, le bureau de la CLE a apporté des modifications dans la composition du collège des collectivités locales et de leurs groupements et a décidé que seuls des représentants d'intercommunalités siègeront dans ce collège en remplacement des communes de Coutières et Ménigoute.

Les communautés de communes Parthenay-Gâtine et Mellois en Poitou, ainsi que le syndicat mixte des eaux de la Gâtine sont donc appelés à désigner chacun un représentant.

Vu l'arrêté préfectoral du 13 janvier 2010 portant composition de la CLE du SAGE Clain ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 portant renouvellement de la composition de la CLE du SAGE Clain ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 février 2017 modifiant la composition de la CLE du SAGE Clain ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2020 modifiant la composition de la CLE du SAGE Clain ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, décide de :

- DESIGNER Monsieur Gilles PICHON afin de représenter Mellois en Poitou au sein de la CLE du SAGE Clain.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET